



# Symposium Améliorations structurelles 2025

## Informations de l'OFAG

**Mercredi 11 juin 2025**

Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

1



## Sommaire

- Changements dans l'équipe
- Finances, gestion des crédits et paiements
- Rétrospective de l'exécution AS Génie rural
- Projets actuels relevant des AS

2



## Changements dans l'équipe chargée des améliorations structurelles à l'OFAG



- Secteur Économie agricole, aspects sociaux et développement régional (FBASR)
  - Pas de changements par rapport à l'année dernière

Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

3

3



## État d'avancement des PDR (décembre 2024)

### Projekte regionale Entwicklung

#### Legende

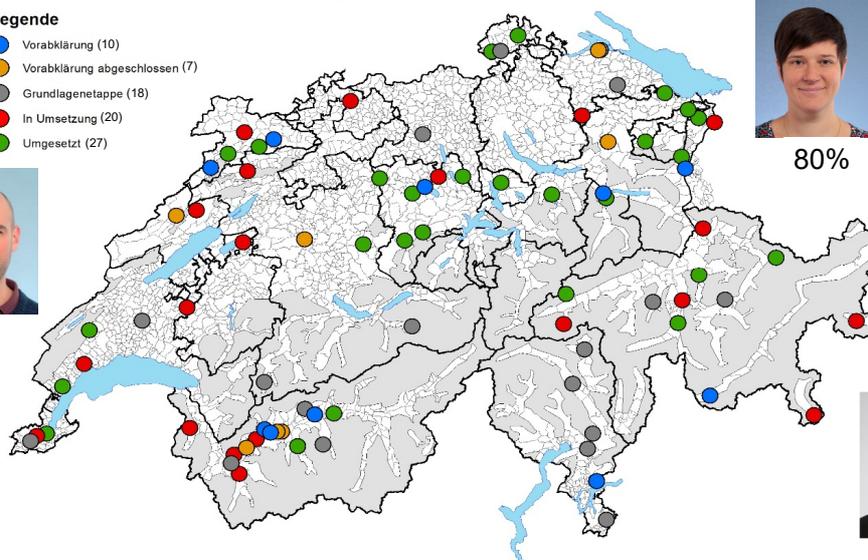
- Vorabklärung (10)
- Vorabklärung abgeschlossen (7)
- Grundlagenetappe (18)
- In Umsetzung (20)
- Umgesetzt (27)



60%



80%



40%

4

4



## Coup de projecteur sur des PDR en cours

### En cours de réalisation depuis peu

- BE, PDR Jura bernois (fromagerie, abattoirs, promotion des produits régionaux)
- TG, PER terrafood (endives bio, pommes de terre, gaspillage alimentaire, formation)
- GR, PER Ela Genusswelt (Mazlareia, fromagerie d'alpage bio, transformation de fruits de montagne, transformation du lait à la ferme, commercialisation)
- TI, PSR Eccellenze alpestri (agrotourisme, parcours thématiques, commercialisation en commun du fromage d'alpage tessinois AOP)

### PDR en voie d'achèvement

- VS, PRE Entremont (fromageries [Raclette AOP], agrotourisme, promotion des produits régionaux)
- SG, PRE Netzwerk Pflanzenbau Rheintal 2020 (culture, stockage et transformation de légumes, irrigation)
- GR, PRE Val Müstair (Chascharia, agrandissement de granges à foin, Bacharia, centre collecteur de céréales, étable du monastère, commercialisation de produits avec Biosfera)



5

5



## Contrôle des justificatifs valable aussi pour les PDR

- **Les cantons sont compétents pour réclamer et contrôler les pièces justificatives des factures pour les paiements finaux.**
- Les pièces justificatives (factures et reçus bancaires ou récépissés postaux) doivent être disponibles auprès du canton.
- Chargé de la haute surveillance, l'OFAG contrôle par sondage les pièces justificatives pour les paiements finaux.



⇒ Commentaires et instructions relatifs à l'art. 59, al. 3, OAS :

« Lors du contrôle du paiement final, les pièces justificatives (factures, justificatifs de paiement, etc.) sont contrôlées par échantillonnage (sauf pour les subventions forfaitaires). Ces pièces doivent être conservées par le canton pour chaque projet jusqu'à ce que le paiement final de la Confédération ait été effectué. Le canton est tenu de contrôler systématiquement chaque paiement final sur la base des pièces justificatives et de les mettre à disposition en temps utile. Les justificatifs électroniques sont acceptés. Les bilans et comptes de résultats ou journaux comptables ne sont pas suffisants. »

6



## Changements dans l'équipe chargée des améliorations structurelles à l'OFAG



- Secteur Gestion du territoire et infrastructures (FBLI)
  - NOUVEAU: Gilbert Roulier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 : VS, ZG, GL, SG



- Départs: Olivier David (30.6.)
- Nouveau: Luca Perin (1.7.)

Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

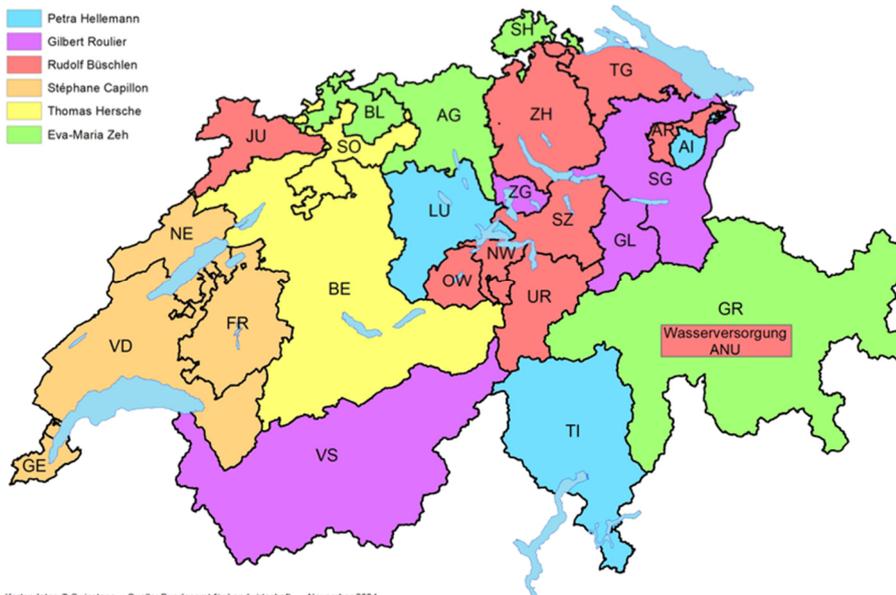
7

7



## Experts du secteur Gestion du territoire et infrastructures

- Petra Hellemann
- Gilbert Roulier
- Rudolf Büschlen
- Stéphane Capillon
- Thomas Hersche
- Eva-Maria Zeh



8

8



## Simplifications / changements dans la pratique Exécution Génie rural

### Généralités :

- Pas de plan d'exécution quand l'exécution des travaux = projet de construction.
- En général, plus besoin de justifier des +2 % prévus pour les difficultés que comporte le projet de construction, sauf pour les sondages.
- Remise en état après des intempéries : les contributions de Fonds Suisse ne sont pas soumises aux prescriptions sur le double subventionnement.
- Pour les projets par étapes aussi, les contributions supplémentaires allouées en raison de difficultés peuvent seulement être versées pour les travaux de construction qui sont réellement concernés.
- S'agissant des projets par étapes, les bases légales en vigueur sont valables pour l'octroi des contributions supplémentaires.

### Crédit AS:

- Plus de demande Besoins + budget cantonal



## Simplifications / Changement dans la pratique Exécution Génie rural

### REP Construction de chemins :

- REP de chemins avec revêtement bitumineux : quand d'autres mesures que le traitement de surface sont prévues, déclaration de sinistre ou preuve d'une portance suffisante.
- Saisie simple dans eMapis: il suffit d'une ligne par élément.
- Le tableau de l'OFAG suffit pour la saisie, pas d'autres tableaux nécessaires.

### Construction de chemins ruraux:

- Une déduction n'est pas nécessaire pour l'assainissement ou le changement du revêtement de chemins d'exploitation (bitume ou béton) si le permis de construire a été délivré.
- Le tableau servant au calcul de la valeur de la structure est fourni par l'OFAG.
- Un soutien peut être accordé pour les chemins de 3,0 à 3,6 mètres de large, sans demande pour largeur excessive (>3,0 m) ; par contre, les travaux doivent être justifiés.



## Simplifications / Changements dans la pratique Exécution Génie rural

Nouveaux éléments de eMapis:

### **Mesure « Adduction d'eau »**

- **Citerne** : cuve fermée où sont stockées les eaux non potables ou les eaux pluviales
- **Réservoir d'eau ouvert** : bassin où sont stockées les eaux non potables (p. ex. étang)

Sélectionner chaque fois dans eMapis la **mesure qui convient**.

Par exemple, drainage du champ ↔ évacuation des eaux de chaussée:

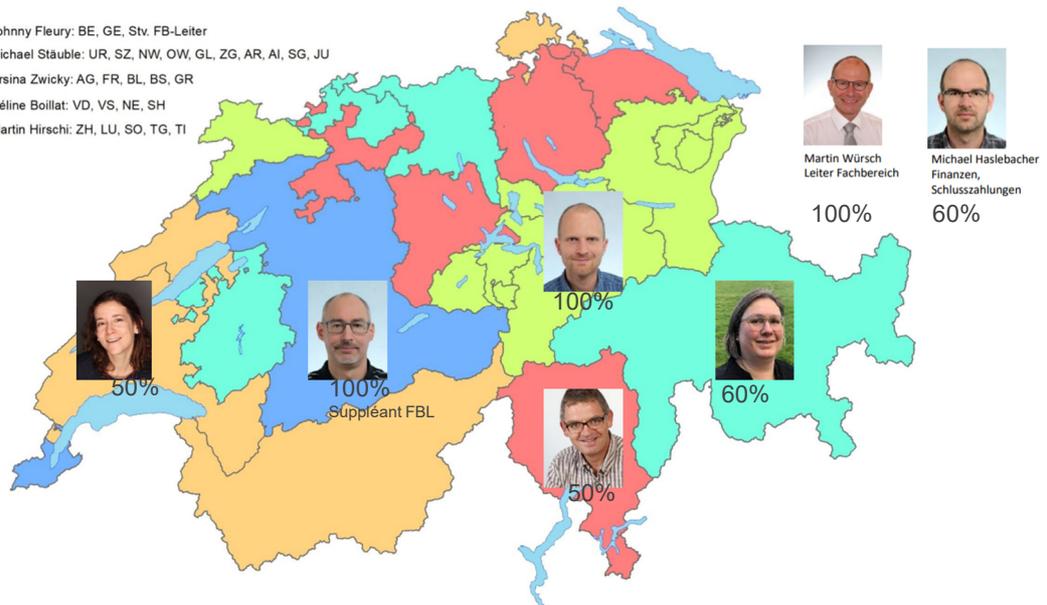
- Évacuation des eaux du champ (drainages): mesure « Évacuation des eaux, structure du sol 54 »
- Évacuation des eaux de chaussée : mesure « Construction de chemin 52 »

11



## Secteur Développement des exploitations et droit foncier rural

- Johnny Fleury: BE, GE, Stv. FB-Leiter
- Michael Stäubli: UR, SZ, NW, OW, GL, ZG, AR, AI, SG, JU
- Ursina Zwicky: AG, FR, BL, BS, GR
- Céline Boillat: VD, VS, NE, SH
- Martin Hirschi: ZH, LU, SO, TG, TI



12



## Changements dans l'organisation du secteur

- Nouvelle collaboratrice depuis février 2025 :  
Ursina Zwicky Schmid



Experte auprès des cantons :  
Fribourg, Bâle-Campagne, Grisons, Argovie

- Michael Stäuble est désormais expert auprès des cantons UR, SZ, OW, NW, GL, ZG, AR, AI, SG et JU.
- Martin Hirschi assure, en tant qu'expert, le suivi du canton du Tessin en plus des cantons ZH, LU, SO et TG
- Céline Boillat est experte auprès du canton SH en plus des cantons VD, VS et NE

13



## Quelques autres aspects de nos tâches



- Examen de questions en vue de l'élaboration de la PA30+
  - Relèvement des exigences en matière de formation et de la limite UMOS ?
  - Mise en œuvre de la [motion 19.3445](#), indemnisation équitable du ou de la conjoint(e) en cas de divorce, message sous [FF 2024 3138](#)
  - Simplifications administratives pour les paiements directs par une indemnisation unique SST sous forme de contributions pour les améliorations structurelles ?
  - Promotion de la technologie par des améliorations structurelles ?
  - Contrôle des fermages pour les immeubles agricoles ?
- Révision partielle LDFR CER-E [Motion 22.4253](#), message d'ici à septembre 2025
- Nouvelle méthode pour déterminer le niveau de la valeur de rendement; étude d'Agroscope Téléchargement sous Agroscope / [Publications](#)
- Étude préliminaire sur la numérisation complète de la procédure d'allocation des crédits d'investissement
- Simplification grâce à « Désenchevêtrement 27 » – répartition des tâches entre la Confédération et les cantons

14



## Finances, gestion des crédits et paiements



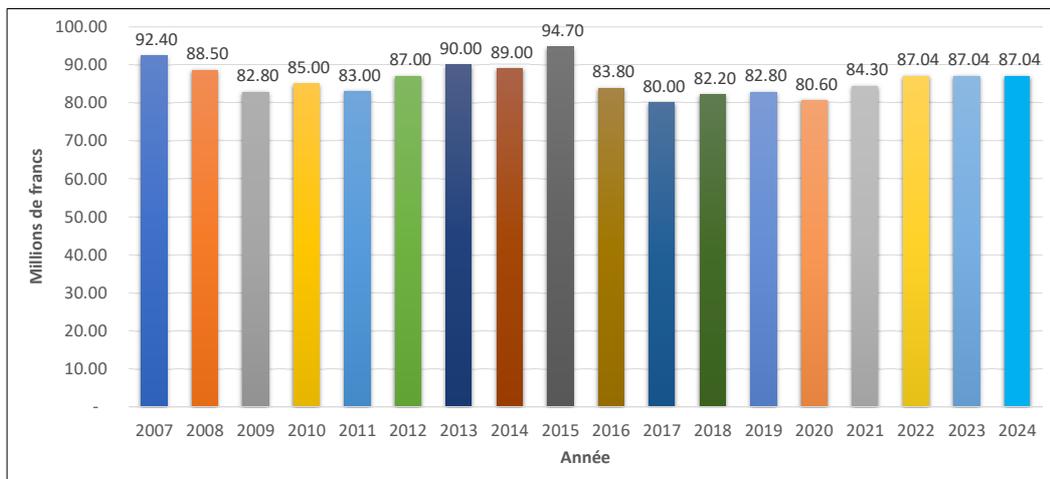
Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

15

15



## Contributions aux améliorations structurelles



Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

16

16



## Coup d'œil sur les finances...



En millions de fr.	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Besoins</b>	125.0	122.0	121.9	114.4	113.4	99.7	106.4	106.0	107.2	115.1	111.04	116.06	*
<b>Budget</b>	90.0	99.0	99.0	99.0	96.0	82.2	82.8	80.6	84.3	87.0	87.0	87.0	<b>87.0</b>
<b>Compte</b>	87.8	89.2	94.7	83.8	79.7	82.2	82.8	80.6	84.3	87.0	87.0	87.0	
<b>Solde de crédit</b>	<b>2.2</b>	<b>9.8</b>	<b>4.3</b>	<b>15.2</b>	<b>16.3</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
	2%	10%	4%	15%	17%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	

\*Les besoins ne sont plus déterminés en fonction de la nouvelle clé de répartition pour le crédit de paiement depuis 2025.

Un crédit d'engagement de l'ordre de 450 millions de francs sera disponible pour la période comprise entre 2026 et 2029.

Le plafond des dépenses 2026-2029 s'élèvera à 424 millions de francs. Les différents crédits budgétaires doivent être approuvés chaque année par le Parlement.

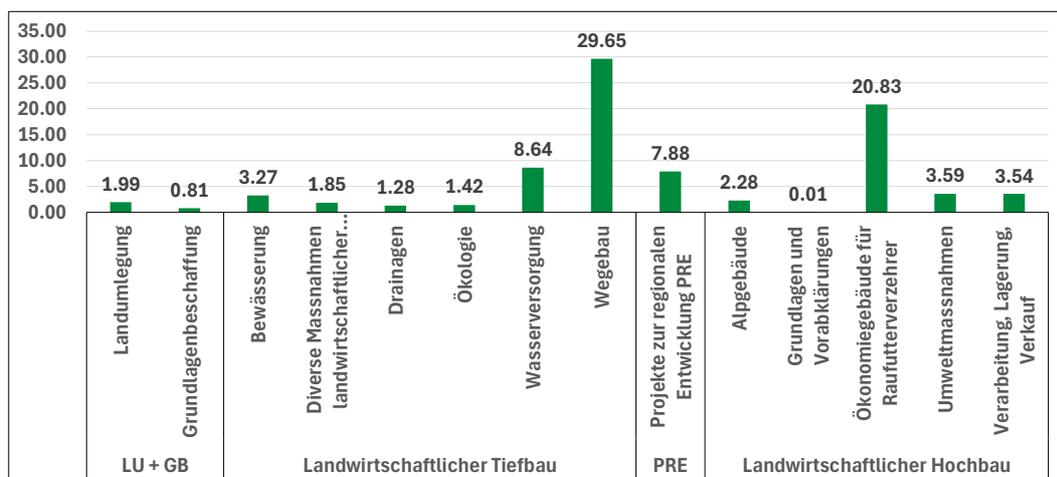
Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

17

17



## Utilisation des crédits 2024 selon les mesures



Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

18

18



## Nouvelle clé de répartition / gestion des crédits



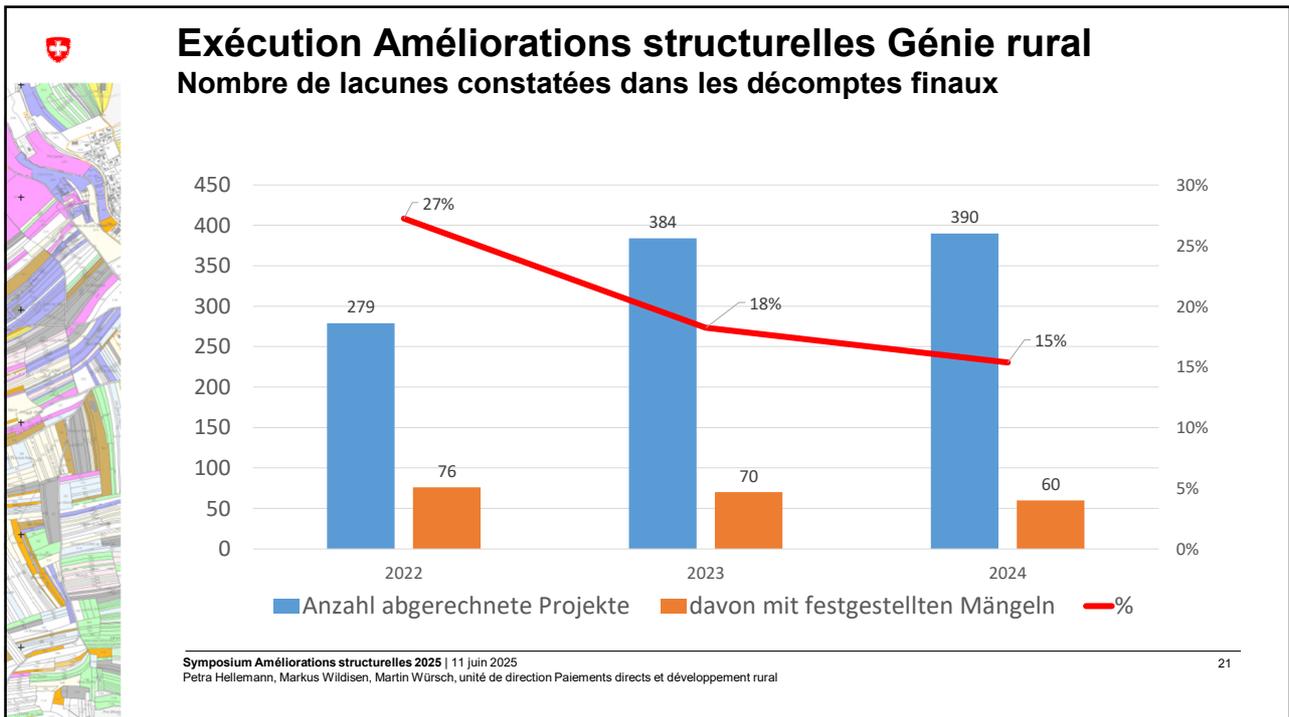
- **Groupe de projet** : BE, LU, SG, TI, VD, VS + OFAG
- **Comité de projet** : GR, GL, OFAG
- Un sondage a été réalisé sur la clé de répartition du crédit d'engagement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- Le comité de projet décidera en août sous quelle forme le crédit d'engagement sera réparti à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

19

## Questions sur l'exécution



20



21

## Rétrospective et perspectives: la pratique « Bâtiments »

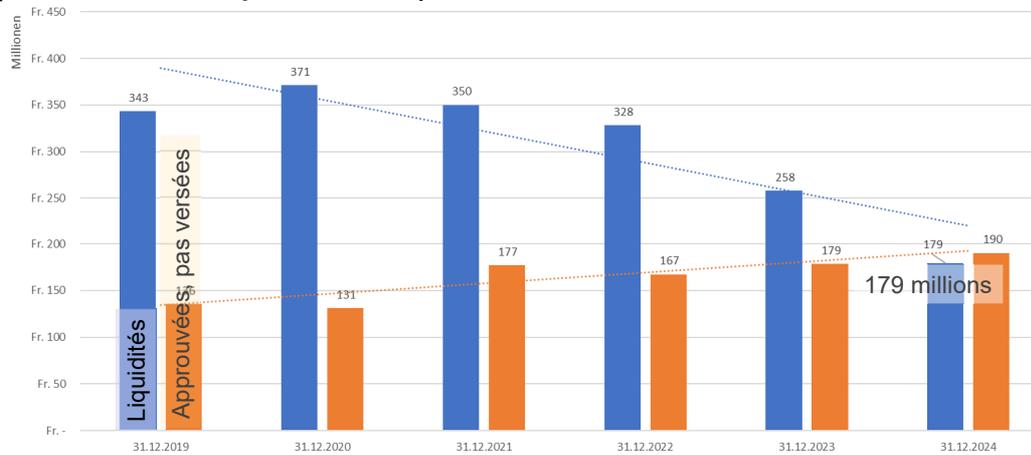
- **CI pour le logement du chef d'exploitation** : mesure conformément au CDF et à la PA22+  
→ Définir le logement du chef d'exploitation selon des critères objectifs et vérifiables.
- Le critère d'un **trajet de 15 kilomètres** est également utilisé pour la transformation, le stockage, la vente, la plantation de variétés robustes, l'acquisition d'immeubles, etc.  
→ valable pour toutes les mesures individuelles (LAT, OAS 10 II).
- **Robots agricoles, tracteurs électriques** : les entreprises de travaux agricoles ne peuvent toujours pas bénéficier d'un soutien → l'octroi d'une aide implique toujours que les machines soient majoritairement utilisées dans l'exploitation du demandeur.
- **Aires de lavage des pulvérisateurs de PPh** : délimitation par rapport à d'autres emplacements (cf. atelier)
- **Coûts imputables pour la transformation, le stockage et la vente** : uniquement les espaces servant directement à la transformation, au stockage ou à la vente.  
→ sans les locaux administratifs, sans les places de stationnement, évaluation au cas par cas pour les *grandes* entreprises de transformation (seuil de tolérance: un poste de travail, 1 à 4 places de stationnement)

Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

22



## Liquidités Fonds de roulement CI (Atelier de l'après-midi)



Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

23

23



## Révision interne 2025: enquête sur l'organisation et les activités de surveillance des cantons

- L'exécution et la surveillance du droit fédéral incombent aux cantons.
- La Confédération exerce la haute surveillance sur l'application de la législation par les cantons.
- **Constats / recommandations de la Révision interne (FB IR)**
  - OFAG : à retenir : l'exécution et la surveillance incombent aux cantons (art. 92 LAgr).
  - OFAG : vue d'ensemble des rapports de révision (finances) et rapport des services chargés de la surveillance ou des contrôles (vérification de l'exécution, SCI).
  - Cantons : respect des normes minimales fixées pour la surveillance de l'exécution et des systèmes de contrôle internes (prouvé, mis en œuvre, contrôlé et actualisé).
  - Cantons : priés d'envoyer à l'OFAG les rapports de révision et de surveillance ainsi que les éventuels rapports de gestion.

Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

24

24

# Projets actuels



25



## Projet « Exigences en matière de mesures écologiques pour les améliorations foncières »

### Objectifs

- Développer un **outil** utilisable et uniforme **pour l'évaluation et l'établissement du bilan** de la situation de départ, des interventions et des mesures écologiques
- Définir des **exigences minimales** claires
- Champ d'application : mesures d'AS (améliorations foncières intégrales) et autres mesures d'envergure

### État d'avancement du projet

- Mandat confié à Incolab : coup d'envoi le 9 mai 2023
- Clôture de la première partie du projet au printemps 2024
- Démarrage de la deuxième partie (réalisation) en juin 2024
- Projets pilotes à partir de la mi-2025

### Participants

- **Groupe de projet : OFAG, suissemelio**
- **Groupe de suivi : suissemelio, OFEV, CDPNP**

26



## Outil de travail Chemins forestiers et chemins ruraux

### Objectifs

- Remplacer la brochure de l'OFEFP « Asphalte ou gravier » de 1995 par un nouvel outil de travail
- Fournir les bases nécessaires aux travaux suivants :
  - subventionnement des chemins forestiers et des chemins ruraux ;
  - construction de chemins forestiers et de chemins ruraux ;
  - réfection et assainissement ;
  - entretien, planification de l'entretien.
- Aide à la décision pour le choix du standard d'aménagement

### État d'avancement du projet

- Appel d'offres jusqu'au 30 mai 2023
- Évaluation des offres début juillet 2023
- Début du contrat : 1<sup>er</sup> août 2023
- Objectif Clôture du projet Bases : 2024

### Participants

- Groupe principal : OFAG, suissemelio, OFEV, ASTRA, Fobatec
- Groupe de suivi : interne à l'OFAG

Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

27

27



## Modèle de géodonnées minimal LIA

### Objectifs

- Disposer de données comparables sur les infrastructures agricoles pour évaluer les besoins financiers
- Mettre à disposition des données sur geodienste.ch (ID 227)

### État d'avancement du projet

- Planification de la mise en œuvre CGC: VIII 2025-2028

### Participants

- Cantons pilotes pour la mise en œuvre : TI, JU
- CGC pour la mise en œuvre dans Geobasisdaten.ch

Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural  
"Dissas Foto" von Unbekannter Autor ist lizenziert gemäß CC BY-ND

28

28



## Nouveau site Internet Améliorations structurelles

### Soutien financier →

#### - Travaux de construction pour les améliorations structurelles

- Informations générales
- Infrastructures de transport
- Régime hydrique et sol
- Améliorations foncières intégrales
- Bâtiments ruraux
- Aide apportée à des mesures environnementales
- Infrastructures de base

#### **Site spécial pour les circulaires**

[Collection de circulaires sur les améliorations structurelles](#)

#### - Développement rural

- PDR
- PDER

Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural  
"Dieses Foto" von Unbekannter Autor ist lizenziert gemäß [CC-BY-ND](#)

29

29



## Nouveau site dédié aux améliorations structurelles

### Remplacement de Wikimelio :

#### Technische Grundlagen

↓ **Leitfaden Bewässerung**  
PDF | 3.40 MB | 10. März 2025

#### Projektberichte

↓ **Bewässerungsprojekt Maienfeld (GR)**  
PDF | 2.77 MB | 10. März 2025

#### Studien

↓ **Drainagen in der Schweiz**  
Zeitlicher Verlauf, aktuelle Datenlage und Einfluss auf die Landwirtschaft  
PDF | 26.42 MB | 18. März 2013

↓ **Stand der Drainagen in der Schweiz**  
Bilanz der Umfrage 2008  
PDF | 1.18 MB | 12. Januar 2010

↓ **Stand der Bewässerung in der Schweiz**  
Bericht zur Umfrage 2006  
PDF | 323.92 kB | 30. Oktober 2007

Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural  
"Dieses Foto" von Unbekannter Autor ist lizenziert gemäß [CC-BY-ND](#)

30

30



**Bonne collaboration !  
Merci de votre attention !**



**ofag.admin.ch** →  
Développement rural

**suissemelio.ch**  
**agridea.ch**

Symposium Améliorations structurelles 2025 | 11 juin 2025  
Petra Hellemann, Markus Wildisen, Martin Würsch, unité de direction Paiements directs et développement rural

31